

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 AVRIL 2022

DELIBERATION N° 2022/12

### AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE SIGNER LE MARCHE DE REALISATION DE TRAVAUX DE VOIRIE ET DE RESEAUX RELATIFS A L'AMENAGEMENT DU LOTISSEMENT DE PIETROSELLA

#### LOT 1 : TERRASSEMENT – GROS ŒUVRE, VRD

Date de la convocation :  
**7 avril 2022**

Nombre de membres  
composant l'Assemblée: **23**

Nombre de conseillers  
en exercice : **22**

Nombre de membres  
présents : **16**

Nombre de votants : **21**

Quorum : **12**

Secrétaire de séance :  
**M. MORETTI**

Le **mardi 12 avril 2022 à 18 heures**, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Alata se sont réunis, sur convocation de Monsieur Etienne FERRANDI, Maire, en salle polyvalente du **pôle socioculturel de Trova** compte tenu de l'installation d'un bureau de vote en Salle du Conseil Municipal de la mairie du village, *d'une part* ; de la nécessité de maintenir une distanciation en période de crise sanitaire, *d'autre part*.

**ETAIENT PRESENTS** : M. FERRANDI, Mme DEFRANCHI, M. PELLEGRIN, Mme POGGI, M BONARDI, M MERY, Mme ROMANI, *adjoints au Maire*, M. ALESANDRI, Mme AVOLIO, Mme CASALONGA-MARI, Mme FONTAINE, M. GONZALEZ, Mme MINVIELLE, M. MORETTI, M. PERALDI, Mme PIETRI, *conseillers municipaux*.

**ETAIENT REPRESENTES** :

Mme CASASOPRANA (donne procuration à Mme ROMANI), M. DEFENDINI (donne procuration à M. MERY), Mme FERRANDO (donne procuration à M. GONZALEZ), M. GUITERA (donne procuration à M. FERRANDI), Mme VALENTI (donne procuration à M. BONARDI)

**ETAIT ABSENT** : M. MEZZACQUI

Le 7 février 2022, la commune procédait au lancement d'une consultation en vue de la réalisation de Travaux de voiries et de réseaux relatifs à l'aménagement du lotissement de Pietrosella à Alata :

Lot 1 : Terrassements, gros œuvre et VRD  
Lot 2 : Maçonnerie  
Lot 3 : Enrobés

Le marché à procédure adaptée est prévu pour une durée de 1 (un) an.  
L'enveloppe globale du marché s'élève à :

Lot 1 : 588 724 € HT  
Lot 2 : 29 125 € HT  
Lot 3 : 172 007 € HT

Total : 789 856 € HT

L'avis de marché a été envoyé à la publication le 7 février 2022.  
La date de remise des offres avait, quant à elle, été fixée au lundi 7 mars 2022 à 09h00.

Après ouverture des plis, il a été constaté la remise :

**Pour le Lot 1**, « Terrassement, gros œuvre et VRD », de 2 (deux) offres par :  
- SOTRAROUT  
- Groupement SBTP BALEONE (Mandataire) / SOTRAVOS / IGC (co-traitants)  
**Pour le Lot 2**, « Maçonnerie », d'aucun pli.

**Pour le lot 3,** » Enrobé », de 2 (deux) offres par :

- CORSOZIA
- SMTE.

Les candidatures déposées pour les lots 1 et 3 ont été jugées recevables au regard des justifications de capacité économique, financière, technique et professionnelles présentées.

Il a été procédé à leur analyse sur la base des critères :

Pour tous les lots

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	60.0
2-Valeur technique	40.0
2.1-Appréhension du projet	20.0
2.2-Moyens humains et matériels affectés au chantier	10.0
2.3 Installation de chantier et respect de l'environnement	10.0

Les rapports d'analyse des offres ainsi établis, joints en annexe, ont classé les offres de la manière suivante :

### **LOT 1 : TERRASSEMENT, GROS ŒUVRE ET VRD**

#### 1. Prix

LOT 1: TERRASSEMENT/GROS ŒUVRE/VRD						
Travaux de voiries et de réseaux relatifs à l'aménagement du lotissement de Pietrosella à Alata				Désignation / critères / Ecart		
	Entreprises	Montant avant vérification	Montant AE HT retenu après vérification	Prix des prestations	Note	Ecart / MOE
	MOE ARTELIA			588 724,50 €		
1	Candidature PLI N° 2 SBTP	885 755,00 €	885 755,00 €	885 755,00 €	39,47	50%
2	Candidature PLI N° 1 SOTRAROUT	582 635,00 €	582 635,00 €	582 635,00 €	60,00	-1%

#### 2. Valeur Technique

Travaux de voiries et de réseaux relatifs à l'aménagement du lotissement de Pietrosella à Alata			
Désignation critère		LOT 1: TERRASSEMENT/GROS ŒUVRE/VRD	
		Candidature PLI N° 2 SBTP	Candidature PLI N° 1 SOTRAROUT
Appréhension du projet : 20 points	20	12	16
Moyens humains et matériels affectés au chantier : 10 points	10	8	8
Installation de chantier et respect de l'environnement : 10 points	10	4	8
<b>Note : 40 points</b>	<b>40</b>	<b>24</b>	<b>32</b>

3. Classement des offres

TRAVAUX DE VOIRIE ET DE RESEUX RELATIFS A L'AMENAGEMENT DU LOTISSEMENT DE PIETROSELLA A ALATA			
LOT 1: TERRASSEMENT/GROS ŒUVRE/VRD			
Critères	Pondération	Candidature PLI N° 2 SBTP	Candidature PLI N° 1 SOTRAROUT
Valeur Technique	40%	24,00	32,00
Prix des prestations	60%	39,47	60,00
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>63,47</b>	<b>92,00</b>
<b>Classement</b>		<b>2</b>	<b>1</b>

**LOT 2 : MACONNERIE**

Il n'a été remis aucun pli pour ce lot

**LOT 3 : ENROBES**

Il a été demandé une négociation, les offres étant supérieures à l'estimation du prix des prestations

LOT 3: ENROBES						
Travaux de voiries et de réseaux relatifs à l'aménagement du lotissement de Pietrosella à Alata				Désignation / critères / Ecart		
	Entreprises	Montant avant vérification	Montant AE HT retenu après vérification	Prix des prestations	Note	Ecart / MOE
	MOE ARTELIA			172 007,50 €		
1	Candidature PLI N° 1 CORSOVIA	199 297,80 €	199 297,80 €	199 297,80 €	55,95	16%
2	Candidature PLI N° 2 SMTE	185 834,20 €	185 834,20 €	185 834,20 €	60,00	8%

Réunie le 5 avril 2022, la Commission d'Appel d'Offres a décidé :

**Pour le lot 1 :**

Au vu de la sélection et du classement des offres d'attribuer le marché au candidat suivant : SOTRAROUT

**Pour le lot 2 :**

Aucun pli n'ayant été remis, de déclarer le lot 2 infructueux et de lancer une consultation de gré à gré au motif « aucune offre déposée lors de la précédente consultation »

**Pour le lot 3 :**

Les offres déposées présentant des prix supérieurs à l'estimation du prix des prestations du lot 3, de recourir à une négociation.

**DECISION**

**Sur exposé de Monsieur Jean-Paul BONARDI  
Adjoint délégué aux Equipements, à la Sécurité et aux Marchés Publics**

**Le Conseil Municipal  
A l'unanimité de ses membres présents ou représentés**

**VU** le Code général des collectivités territoriales,

**VU** le Code de la Commande Publique,

**VU** le rapport d'analyses des offres, établie par le Bureau d'études ARTELIA,

**Après**, réunion de la Commission d'Appel d'Offres, le 5 avril 2022,

**AUTORISE** le Maire à signer le marché, pour le lot 1, pour un montant de 582 635 €

**PRECISE** que les crédits nécessaires sont portés au budget de la commune

**DIT** que la durée du marché est d'un (1) an

**DECLARE** le lot 2 infructueux

**DIT** que le lot 3 fera l'objet d'une négociation

*Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité.*

*Le tribunal administratif de Bastia peut être saisi via l'application «Télérecours citoyens», accessible depuis l'adresse ci-après : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en Mairie.

.....  
Fait et délibéré à Alata, les jour, mois et an que dessus  
(au registre suivent les signatures)

**Pour extrait conforme,**

**Le Maire,  
Etienne FERRANDI**



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000061-20220412-2022\_12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/04/2022

Affichage : 13/04/2022